

[Courses par date et hippodrome](#) [Cliquez ici pour masquer ou retrouver le calendrier](#)

[Réunion du 14 novembre 2009 à SAINT-CLOUD](#) [Cliquez ici pour masquer ou retrouver le programme de la réunion](#)

Détail de la course

7ème(P/ 1159) PRIX CHLORIS , le 14.11.2009, SAINT-CLOUD

COURSE A CONDITIONS , PLAT, 2.500 mètres, corde à GAUCHE. (17.500, 7.000, 5.250, 3.500, 1.750) ARRIVEE VALIDEE: 14 Engagés. 3 Forfaits. 11 Partants Définitifs. 1 Non-Partant. Terrain LOURD - Temps du 1er, 3. 4.20 Offre de paris : Trio et Trio Ordre

Pour juments de 4 et 5 ans, Autres Que de Pur Sang, nées et élevées en France. Poids: 62 k. Surcharges accumulées et limitées à 8 k.: 1 k. par 7.000 gagnés. En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier 2008 inclus, avec tirage au sort en cas d'égalité de sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier 2008 inclus. Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. L'Association des AQPS remettra un trophée au Propriétaire de la pouliche gagnante. Les Haras Nationaux offriront une carte de saillie gratuite d'un étalon au choix de l'Éleveur à la pouliche gagnante ou à sa mère.

"Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de FRANCE GALOP en application dudit code."

		Course précédente		Course suivante											
Place	Cheval	N° PMU	Père / Mère	Ecart au suivant	Propriétaire	Entraîneur	Jockey	Poids	Gain	Prim. Prop.	Prim. Elev.	Suppl.	Œil.	Ecurie	Eleveurs
01	QURISTINE F.SF. 5 ans	08	Par: APRIL NIGHT et D'OSEILLE (ABDONSKI)	2 LONGUEURS	MICHEL MARCHAL	E. LEENDERS	MAXIME GUYON	63 kg	17.500		3.675				HARAS DE LA ROUSSELIERE SCEA
02	QUISTIS F.SF. 5 ans	01	Par: NETWORK et ELBE (ROYAL CHARTER)	3 LONGUEURS	YVES D'ARMAILLE	MME E. AUGONNET	DAVY BONILLA	66 kg	7.000		1.470				Y.D'ARMAILLE
03	QUININE DE MAZILLE F.SF. 5 ans	03	Par: NETWORK et DENTELLE II (VIDEO ROCK)	2 LONGUEURS	MME ANNE-MARIE POIRIER	MME AM. POIRIER	JEROME GUIHENEUF	65 kg	5.250		1.102				M. PANNETIER
04	QUARVINE DU SEUIL F.SF. 5 ans	04	Par: LAVIRCO et FLEUR DU TENNIS (VIDEO ROCK)	COURTE ENCLOURE	SUC. MARC BOUDOT	C. PROVOT	PIERRE-CHARLES BOUDOT	63 kg	3.500		735				SUC. MARC. BOUDOT, M. BOUDOT
05	ROUSQUILLE F.AC. 4 ans	02	Par: LAVIRCO et FANIDAL (CADOUDAL)	UNE LONGUEUR	DOMINIQUE GOUIN	F. MONNIER	ANTHONY CLEMENT	65 kg	1.750		367				D. GOUIN, MME C. LABUSSIÈRE
06	QUISS MI F.SF. 5 ans	07	Par: ESTEEM BALL et FAENA D'ARTAGNAN (MARGNAN)	UNE LONGUEUR	PATRICE JAMAIN	C. PLISSON	RICHARD JUTEAU	63 kg					A		MME V. BRU
07	QUENEA PIERJI F.SF. 5 ans	09	Par: APRIL NIGHT et ENEA D'ALM (DJARVIS)	2 LONGUEURS	MME DIDIER MESCAM	B. BARBIER	CYRILLE STEFAN	63 kg							P. JULIENNE
08	QUEEN DE L'AIR F.SF. 5 ans	06	Par: BULINGTON et FILLE DE L'AIR (PAMPONI)	15 LONGUEURS	MME MICHEL CHAPURON	M. CHAPURON	THIERRY JARNET	63 kg							SCEA CHATEAU FAVRAY, JF. BEDU
09	QUANICIRE F.SF. 5 ans	05	Par: ULTIMATELY LUCKY et IN THE CIRE (DRESS PARADE)	8 LONGUEURS	MME ANNIE CASTEU	MME L. BARREAUD	STEPHANE GOUYETTE	63 kg							O. GROUALLE, P. GROUALLE
10	QUELLANGE DE LAVAUD F.AC. 5 ans	11	Par: ROBIN DES CHAMPS et ALBA TERRA (KASHTAN)		MME MARIE-GEORGE LAVAURS	MME MG. LAVAURS	YANNICK LETONDEUR	62 kg							MME A. SIMMONET
NP	ROSEE D'AVRIL	10	CERTIFICAT VETERINAIRE												

[Course précédente](#)

[Course suivante](#)

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu les jockeys Jérôme GUIHENEUF et Richard JUTEAU en leurs explications, les ont sanctionnés respectivement par une amende de 200€ et de 400€ pour avoir fait un usage abusif de leur cravache .